

AU FIL DE LA SEMAINE

LOUP Bruno Lecomte, éleveur caprin a donné dans les Ardennes une série de conférences sur le loup. Au fil de ses recherches, celui-ci s'est forgé la conviction que le prédateur n'était qu'un outil au service du ré-ensauvagement de la nature et de sa monétarisation.

« Le loup, un outil au service d'une politique d'une financiarisation de la nature »

Chacune des trois conférences organisées la semaine dernière par la FEMA, la salle était pleine. Preuve que le sujet intéresse et suscite bien des inquiétudes chez les éleveurs. Depuis le début de l'année, et la survenue de nouvelles attaques, « il n'est plus possible de nier que le loup est dans les Ardennes », assurent les responsables de la Fédération des Éleveurs de Moutons Ardennais.

Alors pour débattre des problématiques qui entourent la présence du prédateur, ces derniers avaient convié Bruno Lecomte. Éleveur caprin dans les Vosges, il mène depuis plusieurs années un important travail d'investigation sur le loup. Dans ses différents documentaires, diffusés sur internet, il s'emploie à démystifier une vision qu'il juge idéalisée de la cohabitation avec le loup. Sous la forme de véritables contre-enquêtes, il part régulièrement à la rencontre des éleveurs, des politiques, mettant en évidence toute l'opacité qui entoure la présence du loup sur notre territoire.

Le loup est partout !

Les chiffres officiels font état de 1100 loups sur le territoire français. Un nombre que Bruno Lecomte affirme être fortement minimisé, alors que sur le terrain, les éleveurs observent de plus en plus de canidés. Les méthodes de comptages sont questionnées. Interrogée par l'éleveur vosgien, une préfète avait elle-même admis devant sa caméra que l'OFB (l'Office Français de la Biodiversité) « n'arrivait pas à compter les loups ».

Le nombre d'attaques serait lui aussi sous-estimé, précise Bruno Lecomte. « 30 % des animaux prédatés ne sont pas retrouvés. Si un éleveur dépasse trois jours pour la signaler, où s'il subit trois attaques sans avoir mis en place de moyen de protection, il ne sera pas indemnisé, donc pas comptabilisé », explique-t-il.

Ce dernier dénonce également un manque total de transparence de la part des autorités concernant les données génétiques. Il suffit de se rendre sur le site internet de l'OFB ou de la DREAL pour constater que les dernières analyses de présence qui y sont publiées datent de 2021. « Est-ce pour ne pas effrayer le grand public ? » s'interroge-t-il.

Conscient du fait tout cela pourrait conduire à le taxer de complotisme, Bruno Lecomte s'emploie à étayer chacun de ses arguments « Je n'affirme rien sans preuves », insiste-t-il.

Avec les éleveurs du collectif L113* dont il est membre, Bruno Lecomte a fait faire des analyses génétiques indépendantes. Celles-ci réalisées par le laboratoire allemand ForGen ont démontré



Dorothee Martin, éleveuse dans la Drôme, par son témoignage est venue appuyer les arguments de Bruno Lecomte.

la présence de loups hybrides (issus de croisement avec des chiens), contrairement à ce que l'Etat certifiait jusqu'alors. Ces tests génétiques soulèvent aussi la question de la réintroduction du loup par l'Homme, pourtant interdite. Des souches d'origine américaine, mongole, balte ont été détectées, venant contredire une remontée naturelle du loup depuis l'Italie.

La financiarisation de la nature est en marche !

Mais alors pourquoi, une telle volonté de certains de voir le loup revenir sur notre territoire.

Pour Bruno Lecomte, la problématique du loup soulève des questions bien plus vastes. Selon lui, il ne serait finalement que la partie émergée de l'iceberg et le phénomène s'inscrirait en réalité dans un processus de ré-ensauvagement et de financiarisation de la nature.

Le concept de réensauvagement hante le monde de l'écologie depuis de nombreuses années. Présenté comme la promesse d'un regain de biodiversité, Bruno

Lecomte y voit surtout une possible source de revenus financiers. Preuve en est, l'EFESE (l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques), est un organisme officiel de l'état, sous tutelle du ministère de l'Environnement, s'est employé à donner une valeur financière à tous les services écosystémiques. « Celui-ci est allé jusqu'à chiffrer combien les Français étaient prêts à payer pour simplement se balader en forêt », explique Bruno Lecomte. Cela représenterait une manne de dix milliards d'euros.

C'est ainsi qu'on entend poindre l'idée d'un « Yellowstone à la Française » pour « développer l'économie du sauvage ». Des entreprises proposeraient ainsi des services comme la mise en place de parking et des services payants pour aller cueillir des mûres, écouter le brame du cerf... « C'est tout notre système rural qui est remis en cause », accuse Bruno Lecomte. Pour l'éleveur, ces éléments permettent de mieux comprendre les actions des gouvernements successifs.

Les dernières en date : les zones

de protection fortes annoncées dans les COP régionales (déclinaison locale de la planification écologique). Pour ce qui est du Grand Est, les engagements annoncés en novembre 2023 porte sur 30 % d'aires protégées dont 8 % en protection forte. Ce plan devrait être mis en œuvre à l'automne 2024.

Précisons qu'est reconnue comme zone de protection forte « une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Le nord des Ardennes est particulièrement concerné. Les cartes servant d'outil d'aide à la décision pour la délimitation de ces zones en témoignent. Ce n'est d'ailleurs sûrement pas un hasard si c'est là même, en lisière avec la Belgique, que certains veulent voir naître une forêt primaire.

Dès lors, que deviendront les agriculteurs et les agricultrices sur ces zones ? Ainsi pour Bruno Lecomte, le loup ne serait qu'un moyen de faire « dégager les paysans » afin d'atteindre ce niveau de ré-ensauvagement.

VIRGINIE INGEBOS

* Le Collectif L113 a été baptisé ainsi en référence à l'article du Code rural qui impose d'assurer « la pérennité des exploitations agricoles et le maintien du pastoralisme, en particulier en protégeant les troupeaux des attaques du loup et de l'ours dans les territoires exposés à ce risque ».

OÙ SONT LES LOUPS ?

Bruno Lecomte est à l'initiative de cette carte européenne de la prédation (<https://ep-map.com>). Il l'a créée dit-il « pour que l'on prenne conscience que le loup est partout », et de l'ampleur que cela pourrait être encore davantage demain. Chaque pastille atteste de la présence d'un prédateur (loup, ours ou lynx), et précise s'il s'agit d'un simple passage ou d'une attaque. La carte comporte actuellement 28 000 signalements. Tous sont sourcés par un article de presse, un document officiel ou le témoignage des éleveurs eux-mêmes. Le tout accompagné de la fiabilité de la source et parfois de photos. « A nous éleveurs d'utiliser nos photos de prédation comme arme de communication », déclare Bruno Lecomte. Car selon lui, la lutte contre les prédateurs passe par le recensement précis des attaques et le partage le plus large possible de ces informations.



ZOOM SUR...

Des moyens de protection inefficaces

Face aux attaques, les mesures proposées par l'Etat ne sauraient être satisfaisantes. Les éleveurs de la FEMA l'ont d'ailleurs rappelé, lors de ces conférences « ils refusent les moyens de protection proposés », les jugeant inadaptés. Que ce soient les filets pour le regroupement nocturne, la sécurisation des clôtures, jusqu'à des solutions plus ou moins fantaisistes comme des filets colorés, rien ne s'est montré réellement efficace. Le loup est doté d'une remarquable capacité d'adaptation et les attaques continuent. Renforcer le gardiennage et la surveillance demande un accroissement de travail

considérable, sans parler du coût. L'introduction de chiens de protection, souvent présentée comme la solution à favoriser, montrent aussi ses limites. « Les chiens réduisent le nombre d'attaques mais ne les suppriment pas », témoigne Dorothee Martin, éleveuse d'ovins dans la Drôme. Elle en possède 12 pour protéger son troupeau. « La gestion des chiens est devenue un travail à part entière. J'y passe un temps fou. Je suis passionnée par les chiens, et je peux le faire car nous sommes trois sur l'exploitation. Mais tout le monde ne peut pas y passer autant de temps », reconnaît-elle. L'éleveuse insiste aussi sur



Malgré tous les moyens de protection, le loup s'adapte et continue à attaquer les troupeaux.

la relation compliquée qu'elle et ses chiens rencontrent avec le voisinage, avec les promeneurs et touristes, nombreux dans la région. Plane toujours le risque que des chiens soumis à

des attaques répétées de loups en deviennent agressifs. « Pour travailler en confiance, il faut des chiens équilibrés, et donc être en contact permanents avec eux », résume Dorothee Martin.